



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de l'Association des Habitants de CHARLAIX – MAUPERTUIS (AHCM)

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AHCM.

Celle-ci aura lieu le **Jeudi 16 Novembre 2023 à 20h30**, à l'adresse suivante :
LCR de la PRALY, chemin de Maupertuis – 38240 - Meylan

Ordre du jour

1. Bilan des activités 2022/2023
 - Dimanches du Four à Pain, Fête des Voisins ...
 - Activités régulières,
2. Compte-rendu financier 2022/2023
3. Bilan des actions et participations de l'Association :
Commission Extra-Municipale (**CEM**), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (**PLUi**), Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (**CLSPD**), Projets Urbains dont projet du nouveau plan de circulation et la mise en place du C1 en site propre au Charlaix, commission urbanisme, transports...
4. Questions diverses
5. Election du nouveau Conseil d'Administration

**Venez enrichir l'équipe dans une ambiance sympathique et amicale.
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
Un pot amical clôturera l'Assemblée Générale.**

Rappel : les adhésions, saison 2023/2024, ont débuté en Septembre 2023 lors du Forum des Associations. Elles sont valables jusqu'en Août 2024. Cotisation : 15€ / famille

Meylan, le 01 Octobre 2023
Le Président, Maurice PIRONI



Assemblée Générale de l'Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis
Bon pour Pouvoir à remettre à un adhérent de l'Association (deux maximum par personne)

Mme - Mr : demeurant :
Délégué tous pouvoirs, pour le représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 16 Novembre 2023 à 20h30, à Meylan, au LCR de la Praly, à

Mme - Mr demeurant

Signature

Fait à Meylan, le //2023